



Juin 2022

## Lettre d'information



*Pensez à cliquer sur "afficher dans le navigateur" si le message est tronqué, afin de ne manquer aucune information.*

### Edito

Chers amis et soutiens,

**Cette lettre particulière est un appel à votre soutien indispensable à la poursuite de nos actions en justice.**

Notre association s'est constituée pour dénoncer et résister face à la politique migratoire illégale, illégitime, dangereuse et meurtrière qui s'exerce sous nos yeux contre les personnes exilées.

Cette politique violente est basée sur la militarisation de la montagne frontalière afin de traquer, contrôler et refouler de manière systématique les personnes exilées, au vu de leur faciès et au mépris de leurs droits.

Depuis la mise en place de cette politique, huit personnes ont perdu la vie dans nos montagnes briançonnaises et plus de 400 personnes sur l'ensemble des zones frontalières de notre pays soumises à militarisation. Ce bilan terrifiant ne cesse d'augmenter malgré l'action de nombreuses associations de part et d'autre des frontières avec nos voisins européens. Ces jours derniers, à Sospel un exilé égyptien a été tué d'une balle dans la tête, au Pays Basque Abderraman Bas s'est noyé dans la Bildassoa.

Pour stopper cette politique meurtrière, nous n'avons cessé de documenter ces violences afin de les rendre visibles par nos actions de plaidoyer, y compris en justice. Nous nous servons de l'arme du droit parce que nous n'acceptons pas que les personnes exilées soient traitées comme des citoyens de seconde zone, et qu'elles soient parfois pourchassées comme des bêtes sauvages, surtout si elles sont noires.

Depuis l'hiver 2016/2017, nous nous relayons dans la montagne pour réduire les risques et tenter de mettre les personnes à l'abri, avec l'aide des maraudeurs et de Médecins du Monde.

Nous organisons des manifestations devant la PAF pour dénoncer cette politique, mais aussi pour parler avec les forces de l'ordre. Nous avons réalisé à leur attention un livret « Au nom de la loi » (à lire en cliquant [ici](#)) qui les

encouragement à désobéir aux ordres illégaux et dangereux qu'ils reçoivent, après leur avoir rappelé les droits des personnes exilées et les règles déontologiques de leur métier.

Nous avons publié de nombreux communiqués et adressé des dizaines de signalements au procureur de la République (déni de droits, violences, discriminations, courses poursuites...) sur la base de plusieurs centaines de témoignages des personnes exilées.

Nous avons réalisé de nombreuses requêtes auprès des tribunaux administratifs, des actions en contentieux, des actions en référé liberté, et des saisines des instances indépendantes comme le défenseur des droits.

Nous nous sommes constitués partie civile dans plusieurs affaires (décès de Blessing Matthew, procès des suprématistes de Génération Identitaires, procès de deux agents de la police aux frontières).

Notre action se place aussi dans la défense et le soutien aux solidaires, par exemple lors du procès en appel des 3 + 4 de Briançon, ou en contestant les dizaines d'amendes subies par les maraudeurs. Trente-trois personnes solidaires ont été ou sont encore poursuivies en justice.

Depuis notre mobilisation, 2 policiers de la PAF ont été condamnés, 1 autre mis en examen, de nombreuses décisions préfectorales d'obligations de quitter le territoire et de refus d'entrée ont été cassées, tandis que le conseil d'état s'est prononcé contre l'inaction de l'Etat vis-à-vis de la protection des exilés en temps de pandémie. Les personnes se déclarant mineures ne sont plus systématiquement refoulées et les témoignages de violence sont plus rares.

Mais la militarisation ne cesse de se renforcer avec l'arrivée d'un deuxième escadron de gendarmes mobiles en renfort de la PAF depuis novembre dernier.

Depuis sa mort et le classement sans suite de l'enquête du procureur, nous menons le combat aux côtés de la famille de Blessing Matthew, une jeune nigériane qui a péri dans les eaux de la Durance, le 7 mai 2018, alors qu'elle était poursuivie par des gendarmes mobiles (en savoir plus en cliquant [ici](#)).

Nous mènerons aussi le combat aux côtés de la famille de Fatallah BELAFHAIL, mort le 2 janvier 2022, noyé dans le barrage du Freney, dans des conditions troubles là encore.

Aujourd'hui nous sommes aux côtés de la famille de Blessing et de Fatallah pour demander que la vérité soit établie et que justice leur soient rendue. Ce combat emblématique fait sens pour toutes les personnes qui ont trouvé la mort aux frontières de notre pays.

Nous avons besoin de vous à nos côtés pour nous soutenir, politiquement et moralement par votre adhésion, et financièrement par votre don, car ce combat nécessite des ressources humaines et financières importantes.

Merci d'avance pour votre soutien et pour partager cet appel.

[FAIRE UN DON](#)

[ADHÉRER](#)

[Au programme](#)

Retour sur les actualités locales ainsi que sur les actualités européennes et nationales..

Comme d'habitude un point sur les événements à

Et pour finir nous vous expliquons comment nous aider

- [Les actualités locales](#)
- [Les actualités au-delà des montagnes](#)
- [À vos agendas !](#)

## Les actualités locales

### Mort de Blessing Matthew : les gendarmes mis en cause À l'air libre de Médiapart

Dans l'émission A l'air libre de Médiapart, aux côtés de Vincent Brengarth (avocat) Charles Heller (Border Forensics) et Sarah Bachelier (chercheuse doctorante), nous revenions sur la mort Blessing Matthew, noyée dans la Durance suite à une course poursuite avec les gendarmes mobiles. La justice avait prononcé un non-lieu « ab-initio » à l'égard des gendarmes.

Aujourd'hui de nouveaux éléments (dont un témoignage) mis au jour par Border Forensics pourraient aboutir à une réouverture de l'enquête. Ce travail d'enquête sur la violence à la frontière révèle l'existence d'une présomption de bonne foi de la parole des forces de l'ordre, alors même que les incohérences de leur récit auraient dû conduire à plus d'investigations.

Se pose alors la question de la violence institutionnelle qui, par ce déni de justice, non seulement invisibilise la violence à la frontière mais traite aussi les personnes exilées comme des citoyens de seconde zone.

[VOIR L'ÉMISSION](#)

### Des frontières alpines devenues mortelles

Extrait de l'enquête de Border Forensics :

*Nos recherches démontrent que 87 personnes sont mortes en traversant les frontières alpines depuis 2015, période à partir de laquelle les États alpins ont fermé leurs frontières internes à l'espace Schengen. Nous notons également que la frontière franco-italienne est la plus mortifère de l'espace alpin, avec 46 décès identifiés. Par ailleurs, nous montrons que la mise en danger des personnes en migration se mesure également dans un grand nombre de pathologies recensées et liées à la traversée de la frontière. Enfin, nos recherches montrent que dans le Briançonnais les pratiques de violation de droits et de mise en danger par les forces de l'ordre (courses-poursuites, violences physiques et verbales au poste-frontière de Montgenèvre) étaient*

particulièrement récurrentes dans les mois et semaines qui ont précédé et suivi la mort de Blessing. Notre analyse des pratiques de contrôle et de leurs effets indique que la mort de Blessing n'est pas un événement isolé, mais le résultat d'une conjoncture de décisions politiques et de pratiques policières qui mettent en danger les personnes en migration venues des pays du « Sud global » dans leur traversée des frontières alpines.

## EN LIRE PLUS

**Ainsi il n'est guère question ici de fatalité, ces morts sont les conséquences d'une politique qui se résume à un traitement policier de la situation entraînant tous ces drames humains.**

Le drame survenu le 15 juin dernier à Vintimille suite à des tirs de la police contre une fourgonnette qui tentait de forcer un barrage policier illustre aussi malheureusement le degré d'indifférence généralisée face à la violence de la frontière. Traité comme un fait divers ce drame n'a pas fait la une des journaux.

Pire encore, les compagnons de voyage de cet homme qui ont assisté à son agonie dans des conditions inhumaines (piégés dans le camion frigorifique pendant la course poursuite le long de la route extrêmement sinueuse des cols de Braus et de Nice, ballottés sur la carrosserie, prenant leur camarade blessé mortellement à la tête dans leur bras pour éviter les chocs) ont été placés immédiatement en CRA, sans aucun soutien psychologique. Et lorsque le juge des libertés et de la détention ordonne leur remise en liberté au motif qu'ils ont besoin de soins, la préfecture et le parquet font appel de cette décision.

La cour d'appel a ordonné leur remise en liberté le 20 juin, serais-ce un début de reconnaissance de leur statut de victimes ?

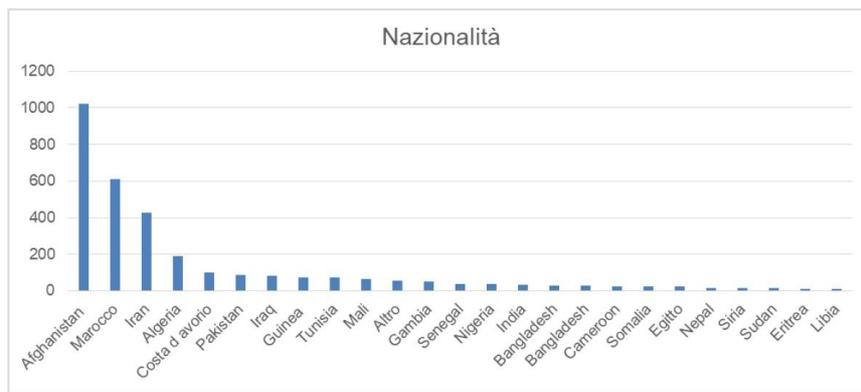
En savoir plus en cliquant [ici](#).

## Rapport de MEDU (Médecins pour les droits de l'homme) sur la situation au refuge d'Oulx

Fin avril 2022 l'ONG italienne MEDU (Médecins pour les droits de l'homme), présente dans la ville d'Oulx dans le cadre du projet Solidarity Borders, présentait un rapport sur leurs quatre premiers mois d'intervention. L'équipe de MEDU composée d'un coordinateur, de médecins, de médiateurs, d'anthropologues, d'experts juridiques et de chercheurs a travaillé quatre jours par semaine au sein du refuge de la Fraternité Massi, en collaborations avec les bénévoles, les militants et les associations.

Leur rapport décrit les arrivées au refuge d'Oulx, les consultations médicales, les violations de droits et leurs conséquences sur la santé des personnes exilées.

| voci   | gennaio <i>Janvier</i> | febbraio <i>Février</i> | marzo <i>Mars</i> | aprile <i>Avril</i> |
|--|------------------------|-------------------------|-------------------|---------------------|
| Presenti al rifugio <i>Présents au refuge</i>          | 694                    | 671                     | 1026              | 1116                |
| Partenze <i>Départs</i>                                | 472                    | 509                     | 566               | 569                 |
| Minori non accompagnati <i>Mineurs Non Accompagnés</i> | 33                     | 30                      | 48                | 21                  |
| Respinti al Monginevro <i>Refoulés à Montgenèvre</i>   | 168                    | 173                     | 182               | 146                 |
| Respinti al Frejus <i>Refoulés à Fréjus</i>            | 82                     | 82                      | 92                | 88                  |
| Famiglie <i>Familles</i>                               | 13                     | 8                       | 24                | 21                  |
| Arrivi <i>Arrivées</i>                                 | 536                    | 381                     | 488               | 409                 |



**Face au cadre décrit dans le rapport, MEDU formule des recommandations et appelle à garantir la protection des droits fondamentaux des personnes exilées quel que soit leur statut juridique.**

Le rapport à retrouver dans sa globalité en cliquant [ici](#).

**LIRE LA SYNTHÈSE DU RAPPORT**

## Les actualités au-delà des montagnes

### Rapport annuel de Human Rights Observers sur les expulsions à Calais et Grande-Synthe

Human Rights Observers (HRO) a publié récemment son rapport annuel (année 2021) sur les observations des expulsions de lieux de vie informels à Calais et à Grande-Synthe. Le rapport présente également les vols et les destructions de biens personnels, les intimidations et les violences envers les personnes exilées et les arrestations arbitraires.

A Calais et Grande-Synthe des moyens humains et financiers colossaux sont mobilisés afin d'empêcher physiquement le passage de la frontière par les personnes qui n'auraient ni la bonne couleur de peau, ni la bonne nationalité : avions, murs, barbelés, forces de l'ordre, drones, agents de sécurité privée, chiens, douves remplies d'eau, caméras de sécurité, et autres sont en symbiose pour les dissuader de se rendre aux points de passage.

Cette discrimination, qui empêche certaines personnes de circuler librement entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, par comparaison aux personnes autorisées, est la source de toute la violence et toutes les violations des droits présentées dans ce rapport.

En 2021 à Calais au moins 1226 expulsions de lieux de vie informels ont eu lieu. En 2021 à Grande-Synthe au moins au moins 61 expulsions de lieux de vie informels ont eu lieu.

**LIRE LE RAPPORT**

À vos agendas !

Caravanes Pyrénées-Alpes 2022  
Le 21 juillet à Montgenèvre



Rendez-vous européen - Incontro europeo - Encuentro europeo

21/07/2022 - 12h30/15h

**Col du Montgenèvre**

(sous les grandes lettres)



pic nic/pranzo/collacion

discussions/discussioni/charlas

A l'occasion du passage des caravanes solidaires aux personnes migrantes, venues d'Espagne et d'Italie, soyons "Tous aux cols" pour les accueillir, échanger et réaffirmer notre fraternité sans frontière.

**Rendez-vous à Montgenèvre le 21 juillet 2022 entre 12h30 et 15h.**

Notre présence sur des événements cet été

Cet été retrouvez notre stand de sensibilisation sur divers événements des Hautes-Alpes comme :

- La fête du pain à Fressinières les 1, 2 et 3 juillet
- Le salon du livre de l'Argentière les 17 et 18 juillet
- La fête du pain aux Alberts le 6 août

---

**Nous aider**

**Soutenir Tous Migrants**

**Adhérer à notre Mouvement Citoyen c'est avoir ensemble une parole plus forte.** C'est montrer aux pouvoirs publics que la lutte pour le respect des droits à la frontière est soutenue. C'est s'opposer aux politiques migratoires mortifères. C'est manifester des valeurs de solidarité envers toutes les personnes humaines sans discrimination. C'est renforcer notre courage collectif et notre capacité à agir.

Soutenir Tous Migrants, c'est permettre à notre Mouvement d'agir en justice contre les atteintes aux droits fondamentaux des personnes exilées, d'organiser des événements et des manifestations, de mener des actions pédagogiques en milieu scolaire et plus largement auprès de la population.

**ADHÉRER À TOUS MIGRANTS**

Le financement de **nos actions repose exclusivement sur les dons** des personnes physiques et des autres associations qui nous soutiennent. Ce mode de financement que nous avons choisi nous permet d'agir en toute indépendance. **Cette indépendance est vitale**, alors que nous sommes confrontés à une grave dégradation de l'Etat de droit, marquée notamment par des politiques toujours plus régressives envers les personnes exilées, et par la répression à l'égard des personnes et des associations qui osent s'opposer à ces politiques.

**FAIRE UN DON**

*Retrouvez-nous sur :*



---

Pour recevoir la lettre d'information de Tous Migrants : cliquez [ICI](#)

---

*Sans étiquette politique ou religieuse, Tous Migrants est un mouvement citoyen pacifiste de sensibilisation et de plaidoyer né en septembre 2015 autour du drame humanitaire des migrants en Europe, qui a pris le statut d'association loi 1901 fin 2016. Fort de l'adhésion de 700 citoyens à la cause qu'il défend, 14.000 abonnés Facebook et 4.500 destinataires de sa lettre d'information, Tous Migrants mène des actions complémentaires depuis le Briançonnais : campagnes de plaidoyer, actions en justice, initiatives de sensibilisation de divers publics (jeunes, élus, touristes, ...), décryptage et partage de l'actualité via une newsletter périodique, un site web et une page Facebook, conférences, ciné-débats, manifestations artistiques ou culturelles de soutien ...*

*L'action de Tous Migrants repose sur trois principes directeurs :*

*- C'est en renforçant le lien social local, en ouvrant des espaces de dialogue, d'échange, de convivialité et de solidarité avec notre voisin d'ici (« l'autre d'ici ») que nous accepterons naturellement notre voisin de là-bas (« l'autre de là-bas », étranger, exilé, migrant, réfugié,...)*

*- Chacun d'entre nous peut « faire sa part », à son échelle, pour contribuer à la résolution de la crise humanitaire actuelle, y compris en plaidant pour l'adoption de décisions politiques conformes aux droits humains fondamentaux, tels que définis notamment par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Il en va de notre humanité et de notre dignité.*

*- Les moyens que nous utilisons doivent être conformes aux fins que nous poursuivons. C'est pourquoi notamment le respect des principes de la non-violence doit orienter toutes nos actions.*

---

**Tous Migrants. Tous droits réservés.**

*Adresse postale :  
35 rue Pasteur - 05100 Briançon*